

SURVEILLANCE DES PLAGES ET PRÉVENTION NOYADES Pour un littoral sécurisé et des vacances apaisées

Le week-end dernier, Caen la mer a participé à l'action « Tous à l'eau en sécurité ». Un week-end de prévention des noyades et des bons comportements qui a pris la forme d'un village installé au niveau du poste principal de la plage de Ouistreham Riva-Bella.

Au-delà de ce week-end, c'est tout au long de l'année que Caen la mer s'engage à sécuriser son littoral. L'**apprentissage de la natation** est la condition première pour assurer la sécurité des baigneurs. Caen la mer propose de nombreux créneaux de leçons de natation dans ses piscines. Depuis septembre 2021, la piscine de la Grâce-de-Dieu est entièrement dédiée à l'apprentissage de la nage notamment pour les scolaires ainsi qu'aux publics souhaitant s'initier ou se perfectionner.

Les initiations se poursuivent également sur le littoral avec, par exemples, des **stages de natation en mer** proposés cette année aux enfants de 10 à 14 ans du 10 au 28 juillet. Cette méthode permet aux jeunes d'appréhender différemment la nage en piscine et en mer. Ces stages sont également l'occasion de découvrir le fonctionnement du poste de secours et la biodiversité du littoral.

POUR PLUS DE SÉCURITÉ

La surveillance des plages relève des compétences de Caen la mer. Pour ce faire, **Caen la mer finance les emplois des 26 saisonniers de la SNSM** (Société Nationale des Sauveteurs en Mer) à hauteur de 160 k€ par an.

Au total, **6 postes de secours** sont répartis de la façon suivante : 2 à Ouistreham Riva-Bella, 1 à Colleville-Montgomery, 2 à Hermanville-sur-Mer, 1 à Lion-sur-Mer. De plus, un poste de vigie avancé a été installé jeudi dernier à Ouistreham Riva-Bella.

POUR DES PLAGES ACCESSIBLES À TOUS

Pour que le plaisir de flâner et se baigner soit possible pour tous, Caen la mer s'engage également à rendre plus accessible nos plages notamment pour les personnes à mobilité réduite. Tout d'abord grâce à la présence de **tapis PMR** à proximité immédiate des 6 postes de secours. Installés sur nos plages de juin jusqu'à la fin des vacances de la Toussaint (et d'avril à Noël pour Ouistreham), le déploiement de ces tapis permet d'atteindre plus facilement le bord de mer.

En parallèle, **trois tiralos** - fauteuil de plage destiné à la baignade - sont mis à disposition gratuitement à Ouistreham Riva-Bella, Colleville-Montgomery et Hermanville sur mer aux heures d'ouverture du poste de secours (11h30 - 18h30).

Enfin, il existe des **fauteuils roulants de plage** : ces fauteuils sont présents dans chaque poste de secours. Pour bénéficier d'un tiralo ou d'un fauteuil, il suffit de prévenir les sauveteurs présents au poste de secours et d'être accompagné d'une personne.

